



Changement de département

Par **SAME10**, le **10/02/2014** à **08:18**

BONJOUR MON MARI VIENT DE RECEVOIR SON ORDE DE MUTATION POUR AOUT 2014! DONC CHANGEMENT DE DÉPARTEMENT ET J'AI LA GARDE DE MA FILLE DE 16ANS ET ELLE VA CHEZ SON PÈRE TOUS LES WEEK END NORMALEMENT ALORS QUE SUR LA GROSSE DU TRIBUNAL CT UN WEEK SUR DEUX MAIS NOUS AVONS ESTIMES LAISSER LE CHOIX À MA FILLE VU SON AGE ELLE FAIT COMME ELLE VEUT ! IL Y A PAS DE PENSION ALIMENTAIRE CAR NOUS AVONS AUSSI UN GARCON DE 21ANS ET MOI J'AVAIS À CHARGE MA FILLE ET LUI MON FILS! (QUI EST PARTI VIVRE CHEZ LUI DEPUIS L AGE DE 14ANS)
DONC SI MA FILLE VIENT AVEC NOUS QUE DOIS JE FAIRE POUR LE PRÉVENIR ET SURTOUT POUR PAS QU IL ME FASSE DES PROBLEME ENSUITE ET PEUT ETRE DEFINIR LES VISITES DE GARDE MEME SI MA FILLE SOUHAITE FAIRE CE QU ELLE VEUT ??? QU ELLE DEMARCHE POUR UN CHANGEMENT DE DEPARTEMENT SVP
MERCİ CORDIALEMENT